



Table régionale  
de concertation

**des aînés de Laval**

La Table régionale de concertation des aînés de Laval (TRCAL), un organisme sans but lucratif (OSBL) fondé en 2001, regroupe une soixantaine d'organismes lavallois dédiés aux aînés. Elle permet aux aînés d'unir leurs voix pour mieux faire connaître leurs besoins et ainsi améliorer leurs conditions de vie.

La TRCAL est l'interlocuteur régional en matière de concertation des organismes aînés, porte-parole du ministère de la Famille et des Aînés (MFA) et conseiller auprès des décideurs régionaux et du ministère.

# Saviez-vous que ?

► **Une hypothèque inversée** peut être envisagée si vous avez 60 ans et plus et êtes propriétaire de votre résidence. Une hypothèque inversée est un emprunt garanti par votre résidence qui vous permet de convertir une partie de la valeur de votre résidence en argent.

Elle vous permet d'utiliser la valeur de votre résidence pour vous procurer des liquidités. Le montant peut varier notamment selon la valeur de votre résidence, son emplacement et votre âge.

Habituellement, plus vous êtes âgé et plus votre résidence a de la valeur, plus élevé sera l'emprunt. Comme il s'agit d'un emprunt, vous devez en payer les intérêts. L'emprunt devra être remboursé au plus tard lors du décès du dernier conjoint survivant.

Vous pouvez emprunter au maximum 40% de la valeur de votre résidence. L'hypothèque inversée est différente d'une hypothèque ordinaire ou d'une marge de crédit : elle n'est habituellement remboursée qu'au moment de votre déménagement, de la vente de votre résidence ou de votre décès.

Pour plus de détails, consultez le site de l'Autorité des marchés financiers :  
<http://www.lautorite.qc.ca/fr/hypotheques-inversees.html>

